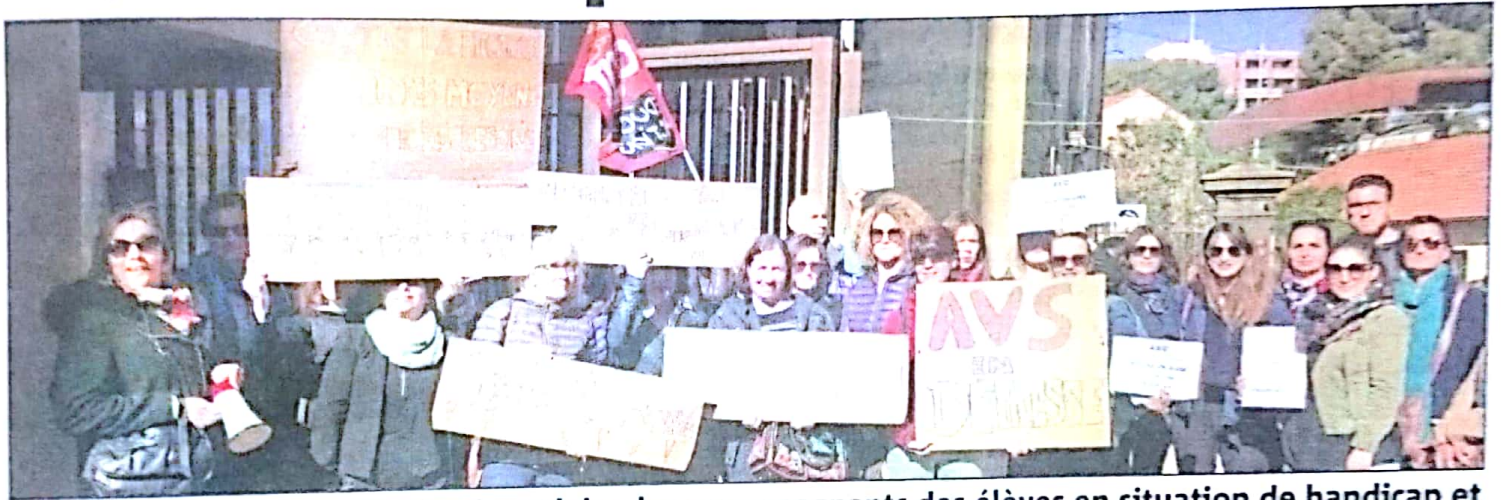


Les précaires de l'Éducation nationale expriment leur colère



Hier matin, les assistantes de vie scolaire, les accompagnants des élèves en situation de handicap et autres assistantes d'éducation, pour l'essentiel des femmes, étaient une petite trentaine à manifester devant l'inspection académique à Toulon.

(Photo P.-L. P.)

Après la fonction publique dans sa très grande diversité et les cheminots, c'est au tour des précaires de l'Éducation nationale d'exprimer leur colère. Soutenues par la CGT Educ'Action, bien que très peu syndiquées, elles étaient une trentaine hier matin à manifester devant l'inspection académique à Toulon. Sur leurs pancartes, on pouvait lire : « AVS en détresse, Contre la précarité ou encore Vie scolaire en grève ». En grève ! Le mot est lâché. Pour des personnes qui gagnent tout juste 700 euros par mois, en arriver à faire grève donne une idée du malaise qu'elles ressentent. Qu'elles soient assistantes de vie

scolaire (AVS), accompagnantes des élèves en situation de handicap (AESH), employées de vie scolaire (EVS) ou assistantes d'éducation (AED), toutes dénoncent la précarité de leur poste. « Depuis cinq ans, je suis assistante d'éducation à l'école élémentaire Excelsior, à Hyères. J'ai encore droit à un an de contrat si je suis renouvelée et après plus rien. Je risque de devoir aller pointer au chômage », témoigne Florence.

Nécessité de créer un statut

Sans perspective d'évolution de carrière – pendant les six ans maximum de contrat, elles sont payées

au Smic horaire –, sans visibilité sur leur avenir, elles réclament une reconnaissance de leur travail. « Cela passe forcément par la création d'un statut et une titularisation », assène Corinne Perrier, porte-parole de la CGT Educ'Action Var qui soutient un mouvement d'humeur spontané. Cette dernière va plus loin et n'hésite pas à parler de gâchis de compétence. Et d'expliquer : « Au contact des enfants, ces personnes acquièrent, développent des compétences. Elles s'autoforment en quelque sorte. Et au bout du bout, mise à part une poignée d'entre elles à qui on propose un CDI, on les renvoie au chômage ».

P.-L. P.